

## ► Mission Chevassus-au-Louis

La Mission Chevassus, dont l'importance pour l'avenir de l'INRA est évidente, ne donne aucun signe de vie depuis juillet dernier. Nous demandons pourtant ([voir Brève n°9](#)) que l'ensemble du personnel des organismes concernés soit consulté.

La formule retenue - consulter les organismes, en y intégrant (comment ?) l'avis des organisations syndicales - ne laisse guère de marges à quiconque, hors directions d'instituts, pour se positionner et dialoguer. La CFDT-INRA choisit, malgré les difficultés du système retenu, de dire ce qu'elle attend d'un rapprochement de l'Enseignement et des Recherches Agronomiques française et internationale dans l'intérêt de ces activités et des agents. Elle conduit ce travail en lien avec la CFDT de l'Enseignement Supérieur Agricole et la CFDT du Cirad, et le transmettra à B. Chevassus.

La CFDT-INRA est aujourd'hui pour le moins surprise de n'avoir rien reçu de la part de la Présidente, qui vient pourtant d'envoyer à chacun, à l'occasion du renouvellement de son mandat, un message disant l'importance qu'elle attache à ces rapprochements. La CFDT-INRA vient d'exiger qu'un texte indiquant la position de la Direction Générale lui soit transmis dans les plus brefs délais, les premières consultations étant attendues dans moins de 10 jours !

## ► Stress et mal-être, la CFDT-INRA sur le terrain

L'enquête réalisée en 2007 par la CFDT-INRA sur les conditions de travail a identifié plusieurs points nécessaires à la restauration de la qualité de la vie au travail.

Parmi ceux-ci, la lutte contre le stress et le mal-être constitue une attente forte des personnels.

**Fidèle à ses engagements, la CFDT-INRA s'est mobilisée pour instruire cette revendication.**

Elle a obtenu l'intervention de l'inspecteur du travail sur deux situations relevant du comportement hiérarchique à l'INRA (Orléans, Rennes).

Cette action rappelle à la direction de l'INRA son obligation de " prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement " (réglementation du travail, article L1230-2).

Ces dysfonctionnements de l'encadrement entraînent bien souvent les agents dans une souffrance que l'Institut se refuse pour l'instant à prendre en compte.

Et quand des solutions sont proposées sous la pression des organisations syndicales, elles ne sont pas à la hauteur des attentes.

Elles se résument à des solutions individuelles qui ne permettent pas de résoudre les problèmes de fond.

Les interventions de l'inspecteur du travail ont pu se faire grâce à la révolte des agents qui ne supportent plus ces situations et qui nous alertent.

Nous savons que des situations similaires existent dans les unités.

La CFDT-INRA est régulièrement saisie " discrètement " par des personnels qui dénoncent ces dérives, mais qui ne souhaitent pas ébruiter les problèmes par peur de la hiérarchie.

Les personnels peuvent compter sur la CFDT-INRA pour lutter contre toutes les formes de pressions qui font prendre des risques très importants quant à leur santé, et altèrent le fonctionnement et l'animation des collectifs.

**La santé n'est pas seulement une absence de maladie ou d'accident,  
mais une situation de bien-être physique, psychique et social.**

**N'hésitez pas à nous contacter.**

## ► La CFDT-INRA signe la pétition pour l'abandon du fichier Edvige.

**La CFDT condamne la mise en place du fichier dénommé " Edvige ", créé par le décret du 27 juin 2008.**

Ce nouveau fichier permet de centraliser des informations relatives aux responsables et militants politiques, syndicaux ou économiques, mais aussi de fichier tout individu dès 13 ans, tout groupe ou organisation " susceptible de porter atteinte à l'ordre public ".

Pour la CFDT, la collecte d'informations relatives aux aspects physiques, au comportement ou à l'environnement personnel des militants pour des motifs aussi flous, tout comme le fichage des mineurs dès 13 ans sur la seule base de leur dangerosité supposée, est non seulement inquiétant mais proprement inadmissible.

**La prolifération de fichiers de collecte de données personnelles est préoccupante pour les libertés publiques.**

La CFDT s'associe au mouvement de protestation engagé par de nombreuses associations et organisations syndicales. Elle signe la pétition pour l'abandon du fichier Edvige ([www.nonaedvige.ras.eu.org](http://www.nonaedvige.ras.eu.org)) et forme un recours auprès du Conseil d'Etat avec le Syndicat des Avocats de France (SAF), le Syndicat de la Magistrature (SM), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la CGT, la FSU et Solidaires.